

Application des articles 196 et 200 du Code de la sécurité routière

Ces articles stipulent que la Société peut suspendre un permis ou le droit d'en obtenir un et interdire la remise en circulation d'un véhicule, dans le cas où une personne ne détient pas de contrat d'assurance responsabilité.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Le formulaire doit être utilisé dans les deux situations suivantes :

- Pour demander une suspension pour un accident sans assurance (y compris le bris d'entente); il faut alors remplir les sections 1, 2 et 3 et expédier la demande de suspension par la poste seulement.
- Pour demander la levée, le règlement ou l'annulation de la suspension; il faut alors remplir les sections 1, 2 et 4 et expédier la demande par télécopieur.

Tel que spécifié dans l'article 196 du Code de la sécurité routière, la demande sera refusée si :

- Les dommages réclamés sont de 500 \$ ou moins.
- Le véhicule non assuré était :
 - légalement stationné ou;
 - en la possession d'un tiers l'ayant eu par vol ou l'ayant pris sans permission ou;
 - en possession d'un tiers pour remisage, réparation ou transport ou;
 - le seul véhicule ayant subi des dommages ou seuls les effets mobiliers qu'il contenait ont subi des dommages dans l'accident.
- Le conducteur était propriétaire d'un véhicule routier pour lequel il détenait le contrat d'assurance de responsabilité requis en vertu de la Loi sur l'assurance automobile.

Les documents à fournir par le créancier lors d'une demande de suspension :

Le créancier doit fournir à la Société la preuve qu'il a effectué une démarche de remboursement auprès de la tierce partie avant de faire une demande de suspension. La Société refusera la demande si le créancier n'a pas d'abord fait cette démarche.

De plus, il doit envoyer **seulement un des documents suivants** : le rapport d'accident, le constat amiable ou le document rempli par les parties lors de l'accident. Il ne doit pas inclure de photos ni d'autres documents constituant son dossier de réclamation.

Toute demande incomplète sera refusée par la Société.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

Section 1 - Renseignements sur la demande

Il est obligatoire de fournir les renseignements suivants :

- Les renseignements sur le créancier, y compris le numéro de créancier (5 caractères alphanumériques). Le numéro de créancier est attribué au demandeur lors de la première demande qu'il adresse à la Société.
- L'adresse et les numéros de téléphone et de télécopieur du créancier.
- La date de l'accident.
- Le représentant du créancier (demandeur) doit donner son identité, signer et dater la demande.

Section 2 - Renseignements sur la tierce partie (cocher personne ou compagnie)

Il est obligatoire de fournir les renseignements suivants :

- Les renseignements sur le véhicule.
- Le montant des dommages.

Si la tierce partie est une personne :

- Les renseignements sur le propriétaire, y compris sa date de naissance (Année-Mois-Jour) ou son numéro de permis de conduire.

Si la tierce partie est une compagnie :

- Le numéro de dossier à la Société (numéro de dossier inscrit sur le certificat d'immatriculation d'un véhicule appartenant à l'entreprise ou à l'organisme.)

Dans la situation où le conducteur n'est pas le propriétaire du véhicule, fournir les renseignements sur le conducteur, y compris le numéro de permis de conduire. En l'absence de celui-ci, inscrire la date de naissance.

Section 3 - Demande de suspension à la Société (y compris le bris d'entente)

- Raison de la demande : cocher un seul choix.
- Documents joints à la demande : cocher les documents qui sont joints à la demande.
- Pour un rapport d'accident, fournir le numéro d'événement (17 caractères alphanumériques).

Section 4 - Demande de levée, de règlement ou d'annulation de la suspension

- Fournir la date de la dernière demande faite à la Société pour ce dossier.
- Cocher un seul choix parmi les choix offerts.

Ce formulaire doit être rempli également pour une demande de levée, de règlement ou d'annulation de la suspension.

Section 1 - Renseignements sur la demande

<p>Renseignements sur le créancier</p> <p>Nom de la compagnie _____</p> <p>Adresse _____</p> <p>Province _____ Code postal _____</p> <p>Téléphone Ind. rég. _____ Télécopieur Ind. rég. _____</p> <p>Numéro de créancier _____ Numéro de dossier (réclamation) _____ Date de l'accident Année Mois Jour</p>	<p>Demandeur</p> <p>Nom _____</p> <p>Prénom _____</p> <p>Titre _____</p> <p>Téléphone Ind. rég. _____ Poste _____</p> <p>Signature _____ Date Année Mois Jour</p>
--	--

Section 2 - Renseignements sur la tierce partie PERSONNE COMPAGNIE

<p>Renseignements sur le propriétaire du véhicule</p> <p>Nom et prénom ou nom de la compagnie _____</p> <p>Adresse _____</p> <p>Province _____ Code postal _____</p> <p>Inscrire le numéro de permis de conduire ou la date de naissance ou le numéro de dossier à la Société _____</p>	<p>Renseignements sur le conducteur <small>[si différent du propriétaire]</small></p> <p>Nom et prénom _____</p> <p>Adresse _____</p> <p>Province _____ Code postal _____</p> <p>Inscrire le numéro de permis de conduire ou la date de naissance _____</p>	<p>Renseignements sur le véhicule</p> <p>Numéro de plaque _____</p> <p>Marque _____</p> <p>Modèle _____</p> <p>Année _____</p> <p>Montant des dommages _____ \$</p>
--	--	--

Section 3 - Demande de suspension à la Société (y compris le bris d'entente)

<p>Raison de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers a déclaré ne pas avoir d'assurance responsabilité.</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers n'a pas donné suite à la demande de remboursement.</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers ne respecte pas l'entente de remboursement.</p>	<p>Documents joints à la demande</p> <p><input type="checkbox"/> Rapport d'accident ▶ Numéro d'événement _____</p> <p><input type="checkbox"/> Constat amiable</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (échange d'information)</p> <p><input type="checkbox"/> Preuve de démarche</p>
---	---

Section 4 - Demande de levée, de règlement ou d'annulation de la suspension

<p>Date de la dernière demande</p> <p>Année Mois Jour _____ _____ _____ </p>	<p>Cocher, selon la situation</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers a fourni une preuve d'assurance valide au moment de l'accident (annulation).</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers a payé en totalité la somme due (règlement).</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers a pris entente pour le remboursement des dommages (levée).</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers est exonéré du remboursement (règlement).</p>		
---	---	--	--

La communication de renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter ces renseignements ou demander par écrit à les corriger. Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société au www.saaq.gouv.qc.ca ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle de la Société.

TRANSMETTRE LA DEMANDE

Par courrier à : Société de l'assurance automobile du Québec
Service du suivi du privilège de circuler
333, boulevard Jean-Lesage, N-4-33
Case postale 19600, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 8J6

SI LA SECTION 4 EST REMPLIE, TRANSMETTRE

Par télécopieur au : 418 644-3272 ou 1 855 705-7227

POUR INFORMATION

Par téléphone au : 418 643-5506 ou 1 800 561-2858